

Montréal, le 4 juillet 2013

**Objet : Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs**

Chers membres de la Commission,

Nous sommes résidents de l'Île des Sœurs depuis 1998 et parents de deux garçons de 5 et 7 ans qui fréquenteront tous les deux l'école primaire actuelle de l'Île des Sœurs en septembre prochain.

Nous appuyons le projet de construction d'une deuxième école primaire dans le triangle, et ce dans sa forme actuelle telle que présentée aux auditions du 17 et 18 juin dernier. Il s'agit de la meilleure solution au problème de surpopulation de l'école actuelle pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, cette solution permettra aux enfants de l'Île des Sœurs de bénéficier d'une école de quartier afin d'apprendre et de s'amuser entourés de leurs amis dans les meilleures conditions possibles. Ces conditions ne peuvent être rencontrées que par une école située à quelques minutes de leur résidence comparativement à 90 minutes s'ils étaient transportés à Verdun. Il en résultera en outre une diminution de l'achalandage de l'école actuelle et de tous les problèmes qui y sont reliés (manque de locaux pour plusieurs services, propagation rapide de certains virus, etc.).

Cette deuxième école permettra aussi de réduire les problèmes importants de circulation constatés sur le Boul. de l'Île des Sœurs à chaque matin. En effet, les parents des 400 élèves qui fréquenteront la nouvelle école n'auront plus à faire l'aller-retour jusqu'à la rue de Gaspé pour reconduire leurs enfants puisque ces derniers pourront désormais marcher jusqu'à la nouvelle école. Il est à noter que plusieurs enfants qui fréquenteront la nouvelle école ne prennent pas l'autobus scolaire puisqu'ils sont desservis par la 1<sup>ère</sup> vague qui passe aux environs de 7h00 dans leur secteur. Ceci est très tôt lorsque l'on considère que les cours ne débutent qu'à 8h00 mais nécessaire en raison de la surpopulation de l'école actuelle. Comprenez que la circulation automobile sur le Boul. de l'Île des Sœurs continuera d'augmenter malgré la nouvelle école en raison de la construction envisagée d'autres tours de condominiums dans les prochaines années. Il est donc important d'alléger la circulation d'un trafic inutile pour ces résidents de l'Île.

Nous considérons que le projet actuel a été bonifié (en comparaison avec les projets antérieurs) afin de répondre aux besoins des opposants. Ceux-ci refusaient que l'école s'établisse dans le parc Lafontaine et c'est précisément ce qui a été concédé en déplaçant le projet de construction de l'école dans le triangle adjacent au parc Lafontaine.

Maintenant, il est primordial que ce projet aille de l'avant pour le bien-être de nos enfants. Il est inacceptable que les enfants de l'Île des Soeurs soient plus longtemps les victimes des nombreux délais que ce projet a connus dans le passé.

**Il est impératif que ce projet devienne réalité.**

Veillez agréer, madame et messieurs membres de la commission, l'expression de notre confiance dans votre bon jugement.

Geneviève Fortin et David Montpetit